TERRES ET SEIGNEURS







EN DONZIAIS

MONASTÈRES

ABBAYE N.-D. DE L'ÉPEAU

CISTERCIENS DE L'ORDRE DU VAL-DES-CHOUX (DONZY)







Château actuel de l'Epeau (construit vers 1865)

I/ Histoire

L'Abbaye Notre-Dame de l'Épeau, est un monastère cistercien, relevant de l'Ordre du Val des Choux (cf. infra) du début du XIIIè siècle, fondé en 1211 par le baron de Donzy, Hervé IV, comte de Nevers et son épouse Mahaut de Courtenay (voir page Barons de Donzy). Mariés à un degré prohibé par l'Église, ils durent pour prix de leur dispense obtenue du pape Innocent III, faire construire à leurs frais trois abbayes, dont celle-ci¹.

¹ **Lebeuf** : épiscopat de Guillaume de Seignelay (1207-1220) (*Page 346*)

[«] De son temps le nombre de monastère et celui des paroisses fut augmenté. Hervé, comte de Nevers y fonda proche de Donzy, le Prieuré de l'Epau, et un peu plus loin la Chartreuse de Bellary, à laquelle Guillaume fit don d'une pièce de vigne. Le premier fut rempli de religieux tirés de la maison du Val des Choux, au diocèse de Langres, ou

Hervé et Mahaut possédaient à deux kilomètres de Donzy, une maison appelée La Tresche, faisant partie de la paroisse de Bagnaux et située sur un épaulement. Peut-être à l'origine du nom du Prieuré qui, selon Bourgeois s'appellera Spallum ou Espallum, et enfin Lespau ou l'Espau. Nous ne savons rien de cette maison de la Tresche, sinon qu'Hervé et Mahaut y installèrent les moines en attendant la nouvelle construction; elle devait être assez spacieuse pour que les moines puissent se livrer à leurs travaux habituels. La proximité de l'église de Bagnaux leur permettant de remplir leurs devoirs religieux.

Hervé et Mahaut l'avaient richement dotée et à leur suite les sires de La Rivière, dont plusieurs y furent inhumés, puis les Lamoignon jusqu'aux guerres de religion.

L'abbaye fut pillée à deux reprises : en 1568, par les reîtres de **Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts**, traversant le pays pour rejoindre l'armée protestante en Limousin, qui en chassent les religieux.



Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts, 26 septembre 1526 à Deux-Ponts, mort le 11 juin 1569 à Nexon, fils de Louis II de Bavière et Élisabeth de Hesse (1503-1563). Il fut duc palatin des Deux-Ponts de 1532 à 1569, comte palatin de Neubourg et de Soulzbach de 1559 à 1569. Il conduit les protestants allemands dans la guerre de religion des années 1560. En 1569, à la tête d'une armée de mercenaires, il conduit une expédition destinée à venir en aide aux protestants français. Cette armée traverse la Bourgogne et les provinces du centre de la France, détruisant sur son passage beaucoup d'églises et d'abbayes. Elle fera la jonction avec les troupes de Coligny à Châlus en juin 1569, quelques jours après son décès à Nexon, le 11 juin 1569.

Pillée de nouveau et incendiée le 18 septembre 1569 par les protestants de La Charité-sur-Loire commandés par Le Bois de Merille (« **Capitaine Bois** ») qui massacrèrent le 20 septembre 1569 le **prieur Jean Mignard**, ainsi que dix prêtres des paroisses alentour. Ils ne quittèrent la région qu'à la Saint-Barthélemy en 1572.

Détruite après ces événements, seules subsistent des ruines de l'église qui permettent d'avoir une idée de l'importance de cette abbaye.

au moins de l'Ordre ; ces moines furent soumis à la juridiction et ne dépendirent aucunement de leur première maison. "

Les prieurs commendataires ne s'occupèrent alors que de leur bénéfice ; l'un d'eux vendit même la toiture. Dans les années 1760, **Mgr Champion de Cicé** (1760-1801), dernier évêque d'Auxerre, au cours d'une visite pastorale trouva le lieu tellement délabré qu'il le fit mettre en vente. Les ruines de l'abbaye furent acquises par **Claude de la Barre,** sgr de Villate et des Troches, en 1773, qui en prit possession l'année suivante avec sa fille qui le transmettra à ses descendants jusqu'à aujourd'hui.



Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé est le frère de Jérôme Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux et garde des Sceaux en 1789. Il est le petit neveu de Louis Armand Champion de Cicé (1684-1727), missionnaire au Canada, en Chine puis au Siam dont il est le vicaire apostolique et évêque *in partibus infidelium* de Sabule de 1701 à 1727 (Société des Missions étrangères de Paris[1]).

À peine âgé de 21 ans, il est nommé le 24 mars 1746 abbé commendataire de l'abbaye de Landévennec, qu'il sera le dernier à posséder en commende. Il est d'abord vicaire général de Bourges, puis évêque de Troyes de 1758 à 1761, et sacré à Rome en cette qualité par le pape Clément XIII le 3 septembre 1758, puis transféré à Auxerre le 1^{er} janvier 1761. Il sera le **dernier évêque d'Auxerre** avant la Révolution. Il ne résida pas souvent en son abbaye où il se faisait remplacer par son autre frère, Louis Toussaint, lieutenant des vaisseaux du roi.

Anti-janséniste comme son prédécesseur Jacques Marie de Condorcet, Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé **s'oppose à l'esprit janséniste des chanoines et des curés d'Auxerre**, mais il sut se montrer plus habile que lui pour imposer ses idées à ses adversaires.

Il fut, comme son frère Jérôme, député du clergé aux États généraux de 1789 et à l'Assemblée nationale constituante (1789-1791).

Après la suppression de l'évêché d'Auxerre, Cicé prit le parti d'émigrer. Il se retire à Aix-la-Chapelle, puis au couvent des Franciscains d'Halberstadt, en Saxe, où il meurt le 6 août 1805.

L'église en ruines est de style gothique de la première moitié du XIIIè siècle. De grandes dimensions la nef mesure 53 mètres, et la lanterne 39 mètres. Cette église ne comporte plus que le transept gauche transformé en chapelle, les murs du transept droit, et les piliers de la nef. A la place du chœur se trouve une maison d'habitation.

II/ L'ordre du Val des Choux.

L'ordre du Val des Choux est mal connu, même dans l'aire géographique d'implantation d'origine (Châtillonais). Il est difficile de faire l'inventaire des prieurés de cet ordre, et de les situer sur le terrain, ce travail n'ayant été fait que d'une manière lacunaire. L'article le mieux documenté sur cet ordre semble être celui consacré par R. Folz.

Quel sorte d'institut était l'Ordre du Val des Choux ? C'était un ordre fondé, d'après la tradition, par un frère convers Chartreux, Viard. Il était sorti de la chartreuse de Lugny, distant de "huit lieues" de l'endroit où Eude III, Duc de Bourgogne donna les terrains pour y fonder son abbaye. La légende dit que Viard non content de pratiquer tous les devoirs imposés par les règlements de son ordre, il se sentit appelé à une vie plus austère encore et plus retirée que celle vécut à la Chartreuse!

Il semble que la vérité soit tout autre, comme le suggère Robert Folz :

"On sait que ces colonies d'ermites donnèrent au bout d'un temps variable naissance à des communautés monastiques, dont on trouve un siècle plus tôt de nombreux exemples dans la France de l'Ouest. Aurions-nous ici un cas semblable à celui de Tiron, de Savigny ou de Mortain? Nous sommes très près de l'admettre et considérons volontiers le Val des Choux comme un témoin attardé d'un mouvement qui avait commencé au milieu du XIème s., et qui paraissait en général résorbé depuis 1150. Si cette hypothèse pouvait s'avérer exacte, le rôle d'Eude III semblerait avoir été celui de regrouper les ermites vivant dans sa forêt en un monastère auxquels un chartreux sorti de Lugny, Viard, aurait donné ses premières institutions".

Dom Martène et Dom Durand dans leur "Voyage littéraire de deux bénédictins" passèrent à l'Abbaye, lors de leur voyage à travers la France Monastique. Ils nous relatent leur visite. Prises à la source, leurs informations semblent de beaucoup les plus crédibles : « On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frère Wiart, convers de la Chartreuse de Lugny, qui ne trouvant pas les chartreux assez austères, se retira dans cette solitude, près d'une fontaine, et y assembla des disciples. Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'est que les religieux de Val des Choux avaient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur institut, et qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque chose, prenant un chaperon au lieu du capuchon, qui tenait autrefois à la cuculle ou scapulaire ».

Cette tradition cependant ne peut se soutenir :

- 1) Parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes, Duc de Bourgogne bien peu d'années après la chartreuse de Lugny, et qu'en ce temps là les Chartreux comme aujourd'hui, n'avaient pas besoin de réforme, étant dans la plus grande ferveur de leur ordre, et que quoi que les religieux du Val des Choux ayant pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été aussi austères qu'eux.
- 2) Jacques de Vitry, qui vivait dans ce temps-là, dit qu'ils suivaient les usages de Citeaux, et non pas des Chartreux.
 - 3) Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frère Wiard, mais un Gui,

qui eut pour successeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'église, sur lequel on lit ces deux vers : "Hic duo funt fratres, caput ordinis, et protopatres, Guido et Humbertus, sit Christus utrisque misertus".

4/ On lit encore une inscription dans l'église du Val des Choux, qui fait connaître le temps auquel le frère Wiard s'y retira, c'est-à-dire, environ cent ans après la fondation du monastère, car voici comme elle est conçue : "Anno Domini MCCXCIII quarto nonas novembus intavit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium."

Ces raisons détruisent entièrement la fausse tradition de la fondation du Val des Choux par le frère Wiard, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avouer que le premier prieur du Val des Choux est venu de la Chartreuse de Lugny, puisque les anciennes constitutions le disent positivement."

Précédemment le P. Helyot et Max Bulot, dans leur "Histoire des Ordres Religieux" (1714), ont donné la version du frère Viard fondateur : "Une ancienne inscription de l'église porte que Viard y entra le second jour de Novembre 1193. Il donna à ses disciples des Constitutions fort semblables à celle des Chartreux, qui furent confirmées depuis par le Pape Honorius III". Il semble que pour la date de Novembre 1193, ils aient eu recours à des sources, qui semblent peu fiables, et comme ils écrivent un peu plus loin, citant leur source : "Choppin, dans son Traité des Droits des Religieux et des Monastères, parlant de cet ordre, dit qu'il y avait trente prieurés qui dépendaient du Val des Choux...". Chopin écrivait en 1619, ce qui explique certaines déficiences d'informations dues à l'époque.

La règle de l'ordre.

Les premières institutions, dont nous n'avons pas le texte d'origine, mais que l'on peut reconstituer en examinant la Bulle d'Innocent II confirmant ses dispositions dans une notice intitulée "De prima institutione Vallis Caulium". La Bulle entérine les institutions que les religieux se sont donnés, et le Pape approuve leur genre de vie. C'est pour lui un ordre nouveau. Or il n'encourage pas la multiplication de ceux-ci, mais préfère incorporer aux ordres anciens les initiatives nouvelles. C'est donc une exception qu'il consent pour cette institution qui mélange la règle cistercienne pour les célébrations de la messe et des offices canoniaux en communauté chaque jour, les repas et travaux en communs, et les institutions de Guigues en se consacrant à la prière et à la contemplation. Les moments allant des matines à l'heure du travail, et des vêpres au coucher du soleil. ainsi que l'obligation de reposer la nuit habillé, ceint de la ceinture et chaussé sont directement inspiré des Chartreux. Ils se construisent comme eux de petites cellules afin "qu'ils puissent vaquer à Dieu seul avec plus de recueillement et de dévotion ". Surgissent tout au long du XIIIe siècle de nouveaux monastères qui demandent à s'agréger au Val. Ils sont tous érigés dans des secteurs boisés avec l'aide financière des seigneurs locaux.

Avec le développement de l'Ordre les institutions sommaires et surtout draconienne du début ne correspondaient plus aux aspirations des religieux. Ils demandèrent au successeur d'Innocent II des aménagements à leur règle. Ce dernier les autorisa à prendre en chapitre général toutes les mesures pour mitiger leur règle. Puis l'Ordre se rapproche de Citeaux dont il adopte un très grand nombre de statuts, et en 1214 Citeaux admet le Val des Choux dans sa communauté de prières.

Il semble qu'au milieu du XIIIe siècle, l'Ordre connut quelques difficultés, car dans les statuts de 1262, on renforce les pénalités à l'égard des conspirateurs et des religieux coupables d'actes de violence et d'injures. Quant au plan temporel les religieux du Val des Choux étaient tenus de vivre de leurs revenus, donc pas de troupeaux, ni de terres labourables. Ils cultivent leurs jardins potagers, et entretiennent leurs vergers, et vivent des revenus de leurs forêts, des dîmes, et de leurs rentes. On a peu de renseignements sur l'évolution de l'Ordre à travers les siècles, sinon qu'une grande tiédeur s'était emparée des religieux; les austérités premières avaient été abandonnées, et la vie que menait les religieux n'avait rien de comparable avec les austérités premières de l'Ordre. Ce relâchement au cours des siècles était du en partie aux guerres successives, à l'insécurité, qui avaient obligés les religieux a trouver refuge dans leurs familles des années entières. Ils avaient oublié, au contact du monde, leur goût pour la solitude et la prière. A force de mitiger la règle la faiblesse humaine était arriver à enlever toute contrainte.

Un ressaisissement eut lieu dans les monastères cisterciens sous l'impulsion de l'Abbé de Rancé à la Trappe, comme une vingtaine d'années avant le Père Charles Fremon l'avait fait à Grandmont. Des religieux du Val suivirent cet exemple dont le Père François Ledigne de la Genevroye. Mais ce ne fut qu'un sursis de quelques décennies. En 1760 les autorités ecclésiastiques préparèrent l'union extinctive du grand prieuré du Val des Choux et de ses petits prieurés, dont il n'en restait plus que trois en activité: Vauclair, Beaupré, et Remonvaux, les autres ayant été, soit éteints, soit détachés de l'Ordre à l'abbaye cistercienne de Sept-Fons. Cette extinction fut entérinée par une bulle en 1761. Les religieux mirent comme condition à leur consentement : "que les prieurs garderaient jusqu'à la mort leur titre et leurs revenus, et que les simples religieux, s'ils ne voulaient pas rester au Val, jouiraient d'une rente viagère de 330 livres, qu'ils pourraient aller dépenser où il leur plairait ...

Les Établissements de l'Ordre.

Chef d'ordre: Le Val de Saint-Lieu ou des Choux, Villiers le Duc, près de Châtillon-sur-Seine (21).





Voyage littéraire de deux bénédictins de la Congrégation de St Maur (1717) (Tome 1 - première partie - page 112) :

"Le Val des Choux n'est qu'à quatre lieues de Châtillon. Il est situé dans une affreuse solitude. Nous n'y arrivâmes qu'après avoir fait une grande lieue dans un bois fort épais, et après avoir descendu environ un bon quart de lieue. C'est un chef d'ordre, mais peu considérable, qui n'est qu'une branche de celui de St Benoît. On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frère Wiart, convers de la Chartreuse de Lugny, qui ne trouvant pas les chartreux assez austères, se retira dans cette solitude, près d'une fontaine, et y assembla des disciples. Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'est que les religieux de Val des Choux avaient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur institut, et qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque chose, prenant un chaperon au lieu du capuchon. qui tenait autrefois à la cuculle ou scapulaire. Cette tradition cependant ne peut se soutenir 1) Parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes, Duc de Bourgogne bien peu d'années après la chartreuse de Lugny, et qu'en ce temps là les Chartreux comme aujourd'hui, n'avaient pas besoin de réforme, étant dans la plus grande ferveur de leur ordre, et que quoi que les religieux du Val des Choux ayant pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été aussi austères qu'eux. 2) Jacques de Vitry, qui vivait dans ce temps-là, dit qu'ils suivaient les usages de Citeaux, et non pas des Chartreux. 3) Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frère Wiard, mais un Gui, qui eut pour successeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'église, sur lequel on lit ces deux vers : "Hic duo funt fratres, caput ordinis, et protopatres, Guido et Humbertus, sit Christus utrisque misertus". 4/ On lit encore une inscription dans l'église du Val des Choux, qui fait connaître le temps auquel le frère Wiard s'y retira, c'est-à-dire, environ cent ans après la fondation du monastère, car voici comme elle est conçue : "Anno Domini MCCXCIII quarto nonas novembus intavit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium." Ces raisons, ce me semble, détruisent entièrement la fausse tradition de la fondation du Val des Choux par le frère Wiard, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avouer que le premier prieur du Val des Choux est venu de la Chartreuse de Lugny, puisque les anciennes constitutions le disent positivement. Nous ne vîmes rien de considérable dans ce monastère, que les tombeaux de deux enfants, qui sont sans inscription. Les religieux nous disent que c'étaient des enfants des Ducs de Bourgogne, quoique aucun auteur n'en parle. Il paraît par les cérémonies de l'enterrement, qui sont gravées autour du tombeau, que celui qu'il renferme est une personne de conséquence, puisque celuy qui fait la cérémonie est habillé en évêque."

Vestiges: quatre corps de bâtiments autour d'une très vaste cour. Ce sont les bâtiments les plus anciens restants en état de cet Ordre. Les portes sont plein cintre et les salles sont voûtées d'arêtes. Aucune recherche de style. Une salle renferme de nombreux restes lapidaires des bâtiments conventuels et de l'église, détruits en 1799, qui ressemblent fort à ceux du style cistercien.

Prieurés:

- **Clairlieu**, actuellement ferme de Clairlieu, Pâlis 10190. La date de fondation est inconnue, mais antérieure à 1222, date à laquelle ce prieuré reçoit une donation de Thibaud IV, Comte de Champagne. Le prieuré fut en partie détruit pendant les guerres de religion en 1576, comme le village de Pâlis.
- Royal-Pré, Cricqueville-en-Auge 14430, fondé en 1255 par Saint Louis.



- **L'abbayotte**, Magny-sur-Tille 21110. Prieuré éphémère, (fondé vers 1224, par Jean de Montréal, seigneur de Tart et Magny). Il a été transféré en 1363 à Dijon par Etienne de Mussigny.
- Le Val Croissant, la Motte-Ternant 21210. Ce prieuré fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont Saint-Jean.



- **Le Val Duc**, actuellement l'Abbaye du Valduc, dans l'enceinte du C.E.A de Valduc, Salives 21580. Il fut fondé avant 1248, par Hugues IV, Duc de Bourgogne.

- **Le Val Dieu**, actuellement le Moulin de Val-Dieu, Lachy - 51120. Ce prieuré fut fondé entre 1234 et 1253, par Thibaut IV, Comte de Champagne et Roi de Navarre.

- La Genevroye aux Moines, Soncourt-sur-Marne 52320 Froncles, fondée en 1216

par Gautier 1er de Vignory.



- **Remonvaux en Bassigny,** Liffol-le-Petit 52700, fondé avant 1248 par Hue, sire de la Fauche.
- **Vauclair**, actuellement le Moulin de Vauclair, Giey sur Aujon 52210, fondé en 1219 par Simon de Châteauvillain.
- N.D. de L'Épeau, Donzy, fondé en 1214 par Hervé de Donzy, comte de Nevers. Elle avait la réputation d'être la maison la plus aisée de l'Ordre.
- Saint-Nicolas de Réveillon (voir cette fiche), Entrains-sur-Nohain, était au XVIIème s. à la collation de l'Abbé de l'Épeau. Ce prieuré à l'origine fut fondé avant 1250 à St Cyr les Entrains. Il devait être reconstruit en 1770 à l'endroit initial, mais le curé d'Entrains qui était également prieur commendataire, préféra utiliser le quart de réserve des coupes de bois pour agrandir son église par une chapelle derrière le chœur de l'église paroissiale de St Sulpice. Cette chapelle XVIIIe sert actuellement de chœur et tranche par son style du reste de l'église datant du XIIIème s.
- **Uchon**, actuellement le Prieuré, ferme, Uchon 71190 ; dut être fondé vers 1250 par le seigneur du lieu. C'était une annexe du Val Croissant.



- **Le Val Saint-Benoît**, Epinac-les-Mines 71360. Sa date de fondation est inconnue. Ses fondateurs furent les seigneurs de Monetoy, de Loges et surtout de Sully.



- **Sainte-Barbe**, se trouvait dans le hameau de Plain-Marchais aujourd'hui disparu, commune de Lavau 89170 Saint-Fargeau. Fondée par Ithier V de Toucy *(voir cette fiche)* avant 1213.
- **Notre-Dame de Beaupré**, actuellement le Moulin de Beaupré, commune de Soumaintrain 89570 Neuvy-Sautour. Sa fondation doit se situer vers 1250, et son fondateur n'est pas connu. Vestiges: un moulin.



- **Vausse**, Prieuré de Vausse, Châtel-Gérard 89310 Noyers. Ce prieuré fut fondé avant 1235 par Anseric V de Montréal.



- **Ardschatten (Ardchattan)**, comté d'Argyll, (fondé en 1230 par Duncan Maccoult) Construit sous le vocable de St-Jean-Baptiste, e prieuré se trouve sur les bords du lac Etive, face au pic Cruachan.





- **Beaulieu**, comté d'Inverness (fondé en 1230 par John Byset avec l'appui d'Alexandre II, roi d'Ecosse). Beauly se trouve sur l'estuaire du Beauly, à dix milles à l'ouest d'Inverness.





- Pluscardine comté d'Elgin (fondé en 1230 par le même Alexandre II).





L'architecture du Val des Choux.

Le peu d'éléments architecturaux de comparaison ne permettent pas d'être formel, mais l'architecture de cet ordre est en tout point comparable à celle qui s'édifiait à cette époque. Sans originalité, c'est une architecture fonctionnelle plus que décorative, mais dont la sobriété à quelque chose d'élégant. Un désir de ne pas être hors normes, mais où on prend en compte les besoins de la vie monastique, la hauteur des fenêtres dans la nef, ne permettant pas la distraction, mais donnant une lumière suffisante, en est une preuve. On a également le sentiment que cet ordre était très décentralisé. Certains prieurés avaient sous leurs dépendances des

filles, l'Épeau par exemple qui possédait Ste Barbe et St Nicolas ; le Val St Benoît qui possédait Uchon. Il ne semble pas qu'il y ait eu des directives générales concernant l'architecture.

III/ Des étapes de la vie du monastère de l'Epeau (Voir site Cahiers du Val de Bargis)

† 1506 - Pierre de La Fin, abbé de Pontigny, et prieur commendataire de l'Épeau près Donzy

Pierre de La Fin, Aumônier du Roy, Abbé du monastère de la Bénisson-Dieu (Loire) de 1460 à 1504, Abbé Commendataire de Pontigny, au diocèse d'Auxerre, Prieur Conventuel de L'Epeau. Il fonda la Collégiale de Montaigüet en 1496 et en dota les Chanoines et Chapelains à ses frais. Il fit aussi reconstruire ou réparer les monastères et notamment celui de la Bénissons-Dieu, où ses armes sont plusieurs fois peintes ou sculptées. En 1497, il obtint la permission de fortifier Montaigüet.









Buste et statue (Montaguët) de P. de La Fin

abbaye de Notre-Dame-de-la-Bénédiction-de-Dieu, Brionnais et Forez, était une implantation cistercienne en terre bénédictine. Fille de Clairvaux, elle fut fondée en 1138 par Albéric, disciple de saint Bernard. L'abbaye, dévastée et transformée à plusieurs reprises et convertie en monastère de femmes au 17e siècle, ne conserve rien des bâtiments conventuels. De l'église abbatiale il reste la nef et deux arcs des ruines de l'ancien transept. Dédiée à Notre-Dame et à Saint-Bernard, elle fut commencée vers 1170-1180 et achevée au début du 13e siècle.

La grande nef de sept travées est un bon exemple de l'architecture cistercienne à la transition du roman au gothique. Elle est voûtée par des ogives sur doubleaux brisés, innovation de l'époque. L'élévation est à trois étages, avec une petite arcade aveugle entre les grandes arcades et les fenêtres hautes. Les piliers carrés sont flanqués de consoles qui reçoivent des pilastres. Les bas-côtés, déjà voûtés d'ogives au sud, sont encore voûtés d'arêtes au nord. Un mur de clôture du 17e siècle, construit pour séparer la nef de l'ancien chœur, est actuellement le chevet plat du chœur paroissial aménagé dans la dernière travée. L'église conserve un autel roman décoré d'arcatures sur colonnettes et une très belle rosace avec vitrail d'origine dans la facade ouest. Le portail, œuvre du style roman tardif du Brionnais et très proche des portails de Semur, possède un tympan au décor végétal et un linteau portant une croix.

Le haut clocher et les toitures polychromes de l'église, de la fin du 15e siècle, sont l'œuvre de l'abbé Pierre de la Fin. La chapelle de la Vierge fut ajoutée au 17e siècle par la famille de Nérestana. L'église conserve de nombreux objets d'art : des reliquaires, des dalles, un sarcophage, des clefs de voûte déposées, des statues et des fresques. Un trésor a été aménagé dans le clocher, qui permet également une belle vue panoramique.

Janvier 1507 - l'évêque d'Auxerre Jean III Baillet, charge le prêtre Pierre de Piles d'aller présider l'élection du nouveau prieur de l'Épeau²

Jean Baillet était fils de Jean Baillet, conseiller au parlement et prévôt de Paris, et de Nicolle de Fresnes. Il fit son entrée solennelle à Auxerre le 15 septembre 1478, mais ne siégea paisible ment que lorsque le parlement eut repoussé les prétentions d'un compétiteur dans la personne de Jacques Juin, conseiller du roi, président des enquêtes, chanoine et archidiacre de Coutances Jean qui avait promis le 4 mai précédent à la chambre apostolique et s'était acquitté le 13 du même mois de ce qu'il devait, avait été sacré le 3 septembre par Tristan de Salazar, archevêque de Sens, et lui avait rendu l'hommage accoutumé. Comme les biens de l'évêché avait eu beaucoup à souffrir pendant les guerres de Louis XI contre le duc de Bourgogne, les chanoines lui firent remise d'une partie de ce qui leur été dû, en consentant à ne recevoir chaque année, pendant six ans, que quatre-vingt livres au lieu de cent quatorze. "Il fallait que la somme de trente quatre livres, remarque l'abbé lebeuf, fût encore A cette époque, un objet considérable, puisque, pour en obtenir la rem\$se, le prélat accorda aux chanoines des faveurs singulières: 1° que tous ceux qui avaient. des cures, ne seraient point tenus d'y résister, et ne paieraient aucun droit de non-résidence, mais qu'ils pourraient placer des vicaires pour gouverner ces paroisses, et que les officiers de l'évêque ne pourraient exiger de ces vicaires que cinq sous par an à chaque renouvellement d'approbation; 2° que l'évêque visitant les cures dont les chanoines seraient titulaires, n'exigerait aucun droit de procuration, et que le chapitre w paierait aucun droit pour héritages situés dans la censive et justice de l'évêque à Appoigny.

En reconnaissance de ces faveurs, le chapitre décida, le 26 février 1486, que la remise accordée à Jean Baillet au commencement de son épiscopat lui serait continuée toute sa vie comme une grâce personnelle et particulière. L'évêque ne voulut point céder en générosité aux chanoines il donna à sa cathédrale de beaux ornements et de magnifiques tapisseries, et contribua notablement à l'achèvement du portail septentrional de la croisée de l'église, ainsi qu'à la construction de la tour méridionale du grand portail, qui est restée inachevée. Il fut le premier évêque d'Auxerre qui ait fait usage de l'imprimerie, alors nouvellement découverte, pour la publication du missel et bréviaire de son diocèse; l'édition du missel ne porte aucune indication de l'année et du lieu de l'impression, mais elle peut avoir suivi l'année 1483, parce qu'on y trouve la fête de Saint-François élevée au rang de fêtes doubles, article promulgué dans le synode de cette année, où se publièrent des indulgences de Sixte IV à ceux qui célébreraient cette fête sous ce rite; quant au bréviaire, il fut imprimé à Chablis en 1483 : la fête de Saint-François n'y est qu'en supplément avec la remarque dont il vient d'être fait mention.

² **Lebeuf**, épiscopat de Jean Baillet (1477-1513) (page 566) :

[«] L'ordre du Val-des-Choux, formé dans le diocèse de Langres, s'est peu à peu soustrait à la juridiction des Ordinaires. Celui d'Auxerre a trois maisons de cet institut : celle de l'Epau, proche de Donzy, la plus importante des trois, perdit en 1506 son Prieur commendataire, Pierre de la Fin, abbé de Pontigny. Les religieux qui souhaitaient avoir un Prieur qui fut de leur maison en demandèrent la permission à notre évêque, qui en l'accordant au mois de janvier 1506, commit Pierre de Pîles, prêtre, pour présider à l'élection. L'évêque diocésain fut ainsi reconnu par ces solitaires. Agnan Cochet, Trésorier de Donzy, vint de leur part lui notifier qu'ils avaient élu Frère Jean Mignard pour leur Prieur, et lui demanda la confirmation de leur choix, ce qu'il accorda. »

Jean Baillet se trouvant à Varzy approuva la confrérie des Trépassés chez les dominicains d'Auxerre, et dans les lettres qu'il donna à ce sujet le 19 d4cembre 1478, il se qualifia évêque d'Auxerre par la grâce de Dieu et du Saint-siège apostolique, C'est le premier des évêques de ce diocèse qui ait employé cette formule qu'on ne trouve cependant que dans ses actes latins. Il étendit l'usage, dans son diocèse, de sonner le soir l'Angélus à l'heure du couvre-feu, et assigna dans ce but des revenus convenables. Il voulut surtout que l'Angélus fut sonné avec solennité à la cathédrale la veille de l'Annonciation. et donna à cet effet, en 1502, la terre de Chivre près de Varzy, qui rapportait soixante livres de rente, ajoutant que ce revenu serait aussi appliqué à son anniversaire. Cette prière fut nommée le Missus; c'est le premier mot du répons qui la commence, mais elle fut appelée plus tard Salut et peut passer pour le premier des saluts fondés. Les confréries se multipliant avec le temps, il s'en établit une dans toutes les paroisses d'Auxerre en l'honneur de la Trinité. Hugues de Boulangiers, Abbé de Saint-Père, fut le principal auteur de cette nouvelle dévotion : il en fit rédiger et approuver les statuts par Jean Baillet, en 1501. Ce prélat vérifia les reliques de saint Cot en l'église de Saint-Bris, et s'occupa beaucoup des établissements religieux de la ville de Gien, où Anne de France, sœur de Charles VIII, dame de cette cité, avait fondé deux couvents considérables, l'un de Minimes, du vivant même de saint François de Paule, leur instituteur, et quelques années après, un autre de religieuses de Sainte-Claire, sous la réforme de sainte Colette. Il fit la dédicace de l'église des Minimes sous l'invocation de sainte Héléne, le 28 octobre 1494 et dédia une chapelle de leur cloître sous le vocable de sainte Suzanne. Ayant reçu à Cosne; en 1500, des bulles d'Alexandre VI, concernant la nouvelle maison des Clarisses de Gien, il leur donna toute l'authenticité nécessaire, en convoquant ceux qui y étaient intéressés, notamment la fondatrice Anne de Bourbon, et soit époux Pierre de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne. Il dédia leur église le 29 août 1503. L'église collégiale de Saint-Laurent fut unie, par le zélé prélat, à la cure de Gien-le-Vieil, en 1485, et il ajouta des indulgences, le 6 août de l'année suivante, à celles qu'Innocent VIII venait d'accorder en faveur des personnes qui contribueraient à la reconstruction des bâtiments ruinés de cette collégiale.

Soutien énergique des privilèges épiscopaux, Jean Baillet, peu après son arrivée à Auxerre, invita le roi Louis XI à lui rendre hommage pour le comté de cette ville, et le cauteleux monarque dut se soumettre à cette cérémonie. Aubine de Chabannes, comte de Dammartin, lui rendit hommage le 15 janvier 1480 pour la terre de Toucy, Charles de Lamoignon en 1482, pour le fief de la Rivière, Jean de Ferrières, seigneur de Champlemy le 13 mars 1484, pour le fief du Château-Censoir et ses dépendances, Marie d'Albret, veuve de Charles, comte de Nevers, lui fit hommage le 18 novembre 1485 pour la baronnie de Donzy, Jean, duc de Brabant et comte de Nevers le 16 septembre 1490 pour la terre de Beauche, Edmond de Prie, comte de Dammartin, pour celle de Toucy le 24 août 1505, enfin Laurent, doyen du chapitre, le 21 décembre 1510.

Jean assista au concile provincial tenu à Sens le 28 juin 1485, et y confirma, avec les autres suffragants, celui qui avait eu lieu vingt-cinq ans auparavant sous Louis de Melun pour la réception des canons du Concile général de Bâle. Il fut aussi présent aux funérailles du roi Charles VIII, qui se firent avec pompe, en 1498, à Sain t-Denys en France.

Ce digne évêque mourut le 10 novembre 1513 dans son palais d'Auxerre. Il fut inhumé derrière le chœur de la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Alexandre, où son parent Pierre Baillet, écuyer, reposait déjà. On lira avec intérêt quelques détails sur la mort de ce prélat dans le *Bulletin de la Société des sciences de 1' Yonne*, tome II, page 458.

IV/ Propriétaires privés des restes de l'abbaye avant la Révolution :

Vente en 1773

1/ Claude de LA BARRE des TROCHES (1732-1804)

Sgr de Villates (à Léré, 18), Officier d'artillerie, acquéreur de l'Epeau et l'Aubron en 1773 (fils de Michel, sgr des Troches, et Marie de Reugny).

(Il avait acquis quelques années plus tôt une partie de la Motte-Josserand *(voir cette notice)* d'Alexandre Baudron de la Motte)



En Nivernais: « d'azur à trois glands versés d'or, posés 2 et 1 »

X 1762 **Edmée de BOISSELET** (fille de François, sgr de Harlu, et de Madeleine Sabathier)



2/ Marie-Madeleine de LA BARRE des TROCHES (+1837)

X 1784 à Villates, **François-Hyacinthe de DREUÏLLE** (+1793 à Bertsheim), sgr d'Avril-sur-Loire, chevau-léger de la Garde du Roi, chvr de St-Louis, émigré en 1791, sert à l'armée des Princes (fils de Jacques et Jeanne de Lichy, sa cousine, ellemême fille de Pierre de Lichy, **sgr de Chevroux, voir cette fiche**, et Marie de Dreuïlle)



En Bourbonnais : « « D'azur au lion rampant d'or, armé, couronné et lampassé de gueules. »

D'où post. à l'Epeau jusqu'à nos jours...

V/ La forge de l'Epeau:



Cette usine métallurgique qui est déjà attestée au début du 17e siècle fait partie du prieuré de l'Epeau situé juste à côté. Elle est affermée par Le Vau lors de la création de la Manufacture de fer blanc du Nivernais en 1665. Elle est aussi utilisée en 1690 par la Marine. Elle fabrique alors toutes sortes de pièces d'ancre assemblées à Cosne-sur-Loire. Le haut-fourneau de 8 mètres de haut est construit en 1754. Il appartient en 1770 à **Baudron de la Motte** (voir fiche La Motte-Josserand) et produit 250 tonnes de fontes par an.

En 1801, l'usine passe sous la direction de la famille Destut-Dassay qui la fait prospérer. Elle installe deux chaufferies, une affinerie, des cylindres pour alimenter les trois feux. Les fers servent essentiellement à l'agriculture, aux maréchaux, aux taillandiers. Le fourneau produit des mouleries de première fusion comme des plaques de cheminées ou des enclumes. Toutefois, il ne peut fonctionner que 4 mois et demi par an à cause du faible débit de la rivière. Il existe encore en 1842 au moment d'une demande de maintien en activité. L'usine comprend à cette époque un lavoir à bras, un bocard qui est situé un peu plus haut, une petite forge avec un feu en mazerie, et 2 feux d'affinerie. Le hautfourneau donne 400 tonnes de fontes par an et la forge 75 tonnes de fer. Entre 20 à 25 ouvriers travaillent sur le site. L'usine est finalement fermée et remplacée par une verrerie en 1879. En 1909, les bâtiments sont loués à l'entreprise Schmitt qui les utilise comme pour y fabriquer des chaussures jusqu'en 1963. Actuellement, le site est reconverti en maison.

- La forge de l'Aubron :



Cette forge est attestée vers 1754. Elle devient la propriété de la famille Destut-Dassay, en 1773, qui la possède jusqu'à sa fermeture vers 1850. Elle comporte un feu en mazerie, deux feux d'affinerie, une petite forge, un marteau, un soufflet à piston et un lavoir à bras. Elle produit de l'acier et entre 30 à 50 tonnes de petits fers essentiellement destinés aux maréchaux-ferrants, des essieux de voiture et des socs de charrue. Les fontes proviennent du haut-fourneau voisin de l'Epeau. Actuellement le site est reconverti en ferme.